

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Mme BOUBAULT Sylvie excusée représentée par M. VERDREAU Claude

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 septembre 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les protocoles d'accord pour la location des cellules paramédicales (cabinet infirmier et cabinet de kinésithérapie) dont Monsieur VERDREAU a donné lecture,

Monsieur le Maire quitte la séance à 20 h 55

Monsieur VERDREAU présente le protocole d'accord pour l'achat du terrain (Parcelle ZI 64 en partie) propriété de la Famille FOREY ; Les membres du Conseil Municipal autorise Monsieur VERDREAU, 1^{er} adjoint, à signer le protocole d'accord tel que présenté ;

Monsieur le Maire revient en séance à 21 h 22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le montant des loyers des logements communaux situés 8 rue des Ecoles (750 €) et 16 grande Rue (315 €) ;
- Choisit le nom de certains bâtiments communaux et lieux publics communaux :
 - Terrain de sport « Plaine des Sports Yves PAUTET »
 - Parc de la Mairie « Parc Bernard de Salverte »
 - Ecoles « Groupe scolaire : Albert PERNOT »
 - Une réflexion est menée pour mettre aussi à l'honneur « Ferdinand Cabanne » en baptisant un lieu à son nom ;
- Annule et remplace la délibération prise le 11 septembre 2017 concernant la demande de subvention pour le projet « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » ; afin de préciser le contenu de cette demande ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- D'un rapport établi par la CLECT (Commission Localisée d'Evaluation des Charges Transférées, mise en place au sein de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise) qui sera transmis à chaque conseiller afin d'être validé à la prochaine réunion du Conseil Municipal le 6 novembre 2017 ;
- D'une réunion publique à la Communauté de Communes lundi 16 octobre concernant la présentation du diagnostic du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais) ;
- De la prise de compétence de « l'eau, l'Assainissement et les Eaux Pluviales » par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise au 1^{er} janvier 2018 ;
- Du bilan financier du Foyer Rural ;
- De l'accueil des nouveaux habitants prévu le vendredi 13 octobre ;

Monsieur Verdreau fait part :

- de deux projets pour répondre au 20 % de locatif à prévoir dans le futur lotissement « du Pasquier » ;
- des portes ouvertes « cellules paramédicales et logements rue Philippe de Rouvres » planifiées le 28 octobre de 8 h 30 à 12 h 00 ;
- du bilan énergétique 2015 de la commune établi par le SICECO ;

Monsieur FRANET fait part :

- de divers projets de plantations sur les espaces verts (plantations d'arbres rue d'Amont), mise en place de graines pour le fleurissement des pieds de murs dans le cœur du village, implantation de bancs publics ;
- de l'avancement des travaux de voirie en cours et des projets de travaux de voirie pour 2018 et 2019 ;
- du repas des aînés qui aura lieu le samedi 3 février 2018 au Cabaret l'Escapade à Aiserey ;
- de l'achat de panneaux signalétiques à prévoir (fléchage du parcours de santé, de la médiathèque....) ;

Mme BERTET fait part :

- du compte-rendu des différentes réunions du Conseil Communautaire de la Plaine Dijonnaise ;
- de la résiliation du bail du logement communal occupé par M. FORTRIE situé 16 Grande Rue ;

Le Maire,

